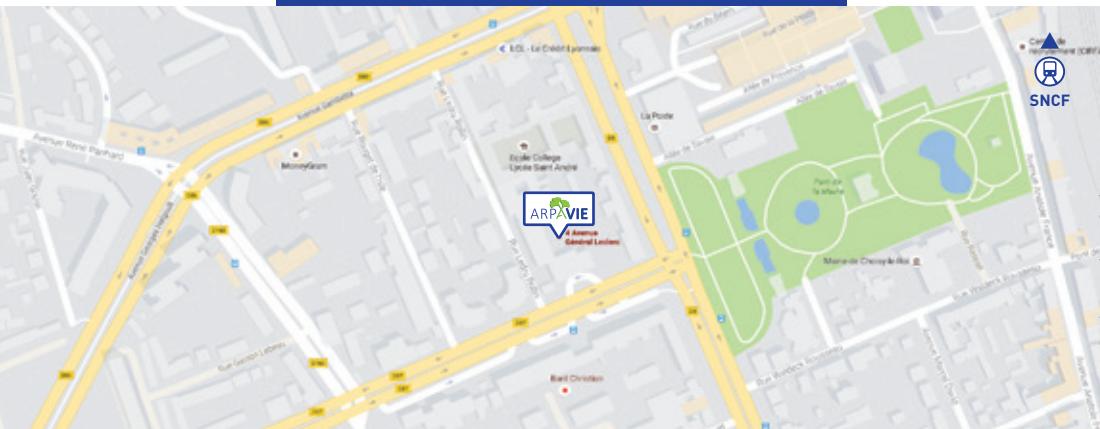


GEORGES LÉGER

9 ter, rue Ledru Rollin,
94600 CHOISY-LE-ROI
Tél. : 01 82 39 00 80
ssiad.georges-leger.idec@arpavie.fr



POUR ACCÉDER À LA RÉSIDENCE

Transports en commun : RECR C arrêt Choisy-le-Roi.

Par la route : de la Porte de Bercy (Paris) prendre la A4 puis la A86 (sortie 24) en direction de la D5. Suivre Choisy-le-Roi.

ARPAVIE, Vous accompagner,
aujourd'hui et demain

Le Groupe associatif ARPAVIE est le premier gestionnaire de résidences pour personnes âgées dans le secteur associatif non-lucratif en France. ARPAVIE est constitué de 128 établissements : 45 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), 80 résidences autonomie, 2 résidences services et 1 service de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Il héberge 9 000 résidents et emploie près de 3 000 collaborateurs. Chacune de nos résidences a pour objectif de répondre au niveau d'exigence que nous nous sommes fixé afin de vous garantir le meilleur accompagnement.



Siège social : 8, rue Rouget de Lisle
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél. : 01 41 09 43 43

www.arpavie.fr

Service de soins infirmiers à domicile

CHOISY-LE-ROI- 94



Photo non contractuelle



LE SSIAD

Ce service contribue au maintien des personnes à leur domicile. Son intervention est prise en charge par l'Assurance maladie. Elle se fait sur prescription médicale.



LE SSIAD

Le Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) de Choisy-le-Roi est l'un des 125 établissements et services médico sociaux du groupe associatif ARPAVIE.

D'une capacité de 79 places, il a pour vocation la prise en soin des personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie. Le SSIAD se situe au sein du

Pôle Santé de Choisy le Roi, intégrant l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) Georges Léger, une clinique de soins de suite, un Service d'accueil médical initial (SAMII) et un centre de santé.

Le SSIAD est accolé à la résidence ARPAVIE Georges Léger.

LES MISSIONS DU SSIAD

- Permettre le maintien à domicile des personnes âgées
- Eviter ou écourter les hospitalisations
- Faciliter le retour à domicile après une hospitalisation
- Soutenir, prévenir ou retarder la perte d'autonomie liée à la maladie, au handicap des personnes âgées
- Retarder, éviter ou accompagner l'entrée en institution
- Favoriser l'intervention de tous les partenaires médico sociaux et des familles afin d'optimiser le maintien à domicile dans le respect de la personne soignée
- Apporter des réponses évolutives à leur état de santé afin de préserver au maximum leur autonomie

Le rôle du médecin traitant

La patient conserve le libre choix de son médecin traitant qui assure la responsabilité du traitement dont il établit le protocole en lien constant avec l'infirmier(ière) coordinateur(trice).



L'ÉQUIPE

Le SSIAD constitue le maillon essentiel du maintien à domicile. Il offre une qualité de soins aux personnes âgées et aux adultes atteints de maladies chroniques.

Il est composé d'une équipe pluridisciplinaire qui comprend

- 1 coordinatrice
- 2 infirmières
- 12 aides-soignantes
- 1 secrétaire administrative

Le SSIAD travaille en coordination avec les intervenants du domicile (médecins traitants, association d'aide à la personne, CCAS, intervenants libéraux) ainsi qu'avec l'entourage du patient.

MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE

La demande de prise en charge peut se faire en semaine

- par téléphone : permanence de 8h00 à 17h30
- dans les locaux du SSIAD

Une prescription médicale ainsi qu'un protocole de prise en charge seront demandés au médecin traitant et envoyés à la Caisse primaire d'assurance maladie. La coordinatrice vous proposera une visite obligatoire au domicile afin d'évaluer et d'organiser la prise en charge.

LA ZONE D'INTERVENTION

Le SSIAD intervient sur quatre communes du Val de Marne

- Ablon
- Choisy le Roi
- Orly
- Villeneuve-Le-Roi

